



Entretiens des espaces verts

Par **Flavie011**, le **23/09/2010** à **15:16**

Bonjour,

Je suis locataire d'une maison avec un terrain de 3000m² que je dois entretenir. La propriétaire à mis à disposition un microtracteur (inscrit dans le bail). Ce tracteur étant en panne, le montant des réparations étant trop cher selon elle par rapport au prix du tracteur (datant de 1988...), elle souhaite faire détruire ce tracteur et nous demande dorénavant d'en acheter un ou de payer un prestataire pour effectuer l'entretien de la pelouse.

Dans le bail est écrit que le locataire doit faire la vidange et la révision du microtracteur.

Ma question : devons nous en racheter un ou est ce à elle de le faire ?

Merci par avance.

Par **mimi493**, le **23/09/2010** à **16:39**

C'est à elle de le faire puisque

- c'est un équipement loué avec la maison
- le locataire ne doit que les menues réparations, le bailleur doit les grosses réparations et le remplacement le cas échéant.